

Bulletin d'information du *Carladès*

N°35
Janvier
2020

Le Carladès construit son avenir...





édito

Fin de mandat... un premier bilan

Dans le cadre d'une rapide rétrospective, le premier point qui mérite d'être souligné c'est le fonctionnement particulièrement satisfaisant de la Communauté de communes :

- Des élus impliqués, de très nombreuses réunions... avec certes des débats bien légitimes mais qui ont débouché sur **des décisions très majoritairement consensuelles où l'intérêt communautaire a prévalu.**

NB : environ **150 délibérations** par an !

- Des personnels qui, en dépit de la lourdeur des tâches de gestion et du fait qu'ils aient été confrontés à des périodes particulièrement chargées, ont réussi à **mener à bien leurs missions et les très nombreux projets portés par la Communauté.**

Un mandat marqué par une décision lourde de conséquences :

- Les 11 communes, à **l'unanimité, ont pris la décision de ne pas fusionner avec la CABA (Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac).** De ce fait, **la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès reste maître de son destin.** La loi NOTRe ne trouvant plus à s'appliquer, elle peut décider de rester - ou non - indépendante.

NB : le fonctionnement actuel instauré entre les 3 communautés du Bassin d'Aurillac (CABA, Châtaigneraie Cantalienne et Cère et Goul en Carladès) qui, pour des raisons de recherche d'économies de fonctionnement refusent de créer de nouvelles structures, privilégiant systématiquement des « mutualisations » ou « ententes » laisse à penser que l'éventualité d'une fusion est derrière nous.

La bonne entente qui règne entre ces trois collectivités démontre, s'il le fallait, qu'il y a d'autres modes de fonctionnement, tout aussi efficaces, pour gérer intelligemment nos territoires sans créer de grandes collectivités qui ne sont pas toujours gages d'efficacité.

Michel Albisson

Président de la Communauté de communes

Budget **3**

Des investissements
pour le territoire,
des services pour tous... **4**

Des investissements
sur le territoire,
pour favoriser son
développement économique **9**

Des investissements
pour le tourisme,
atout majeur du territoire... **12**

Des démarches conduites
à l'échelle
de l'arrondissement
d'Aurillac **14**

Directeur de la publication :
Michel ALBISSON,
Président de la Communauté de communes
Cère et Goul en Carladès
Rédaction :
Communauté de communes Cère et Goul en Carladès
Photos : Communauté de communes Cère et Goul en Carladès
Cabinet Site et architecture / Office de tourisme du Carladès
Communauté de communes Cère et Goul en Carladès

Conception graphique et imprimeur :
I.2.S. Imprimerie - Aurillac

Bulletin semestriel
tiré à 2 500 exemplaires

Budget

Une situation budgétaire saine

Tant dans le domaine économique, touristique que social, la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès s'est attaché à créer les conditions pour que son territoire devienne attractif et crée de la richesse pour accueillir de nouvelles populations.

Certes, réaliser des investissements n'est peut-être pas le plus difficile, encore fallait-il le faire.

D'autant que ceux-ci ont été financés avec un recours très limité à l'emprunt.

• Des budgets annexes qui s'autofinancent !

Les 10 budgets annexes de la Communauté s'autofinancent et donc n'ont pas eu d'impact sur la fiscalité supportée par nos concitoyens .

A titre d'exemple, les emprunts liés au **réseau Chaleur bois** (4 200 000 euros d'investissements) sont couverts par la vente de la chaleur, ceux de la Maison de santé par les loyers, de même que ceux pour l'Hôtel des artisans, ou dans un autre domaine, les Ordures Ménagères financées par la Taxe...

NB : En fait l'unique emprunt figurant au budget principal de la collectivité a été souscrit en 2018 pour la réalisation de l'extension de la déchetterie. Quant aux granges en cours de réalisation, si l'emprunt concernant la **grange numérique** sera couvert par les loyers (entreprises, communauté de communes, tiers-lieu), il a été convenu de couvrir une partie des annuités de la grange socio-culturelle par des économies de gestion sur le budget de la culture et par des ressources nouvelles qu'a obtenues la Communauté dans ce domaine.

Chaufferie.



Maison de la Santé.



• Des budgets nécessaires pour tous !

Il va de soi que pour certains services, la collectivité doit supporter des coûts de fonctionnement (*École de Musique, culture*) mais ces services sont indispensables pour notre population et l'attractivité du territoire.

• Une situation budgétaire saine

Enfin, il convient de rappeler qu'après 4 ans de baisse des dotations de l'État (de 384 687 à 265 719 euros donc une baisse de 118 968 euros soit plus de 31%) la Communauté devrait commencer à « retrouver des couleurs » dans les prochaines années grâce aux recettes fiscales liées aux entreprises qui s'installent sur la Zone d'activités de Comblat (Cf. CFE et CVAE mentionnées ci-dessus).

Grâce à une gestion particulièrement rigoureuse, la Communauté n'a pratiquement pas eu recours à l'augmentation des impôts tout en conservant une situation financière particulièrement saine.

Il est à relever que les importants investissements n'ont pu être réalisés que grâce à **un taux de subventions très élevé** (plusieurs dossiers subventionnés à hauteur de 80%), ces subventions n'ayant pu être obtenues que par de nombreuses et pressantes démarches auprès des divers financeurs (Europe, État, Région, Département et divers organismes), mais aussi du fait que les projets proposés étaient justifiés et de qualité. Enfin, la présentation judicieuse et argumentée des dossiers de demande de financement a certainement contribué à l'éligibilité de ces dossiers aux divers et importants financements.

Des investissements pour le

De nombreuses
et importantes réalisations



ZOOM SUR

La micro-crèche de Polminhac

Un pôle enfance à Polminhac : un projet communal et intercommunal !

Si la Communauté de communes est à la tête de la maîtrise d'ouvrage, elle collabore étroitement avec la commune de Polminhac pour la rénovation d'une ancienne grange communale en Pôle Enfance.

La Communauté de communes propriétaire du rez-de-chaussée proposera à la population du territoire un service de micro-crèche. Cet établissement sera géré par un délégataire de service privé (en cours de consultation) et pourra accueillir jusqu'à 10 enfants.

La commune, quant à elle, va se doter d'une salle avec bureau et petite cuisine, en premier lieu à destination de ses écoliers. L'aménagement de l'étage de la grange permettra également d'autres usages, l'idée étant de faire de ce lieu un espace de mutualisation.

Pour plus d'informations : Lise Bonhomme
l.bonhomme@carlades.fr // 04 71 47 04 72

Il est rappelé que la Communauté de communes ne peut intervenir que dans le cadre fixé par ses statuts (par exemple, elle ne peut pas entretenir les chemins communaux ou verser des subventions hors de celles qui sont prévues conformément à ses statuts).

Par ailleurs, au cours de ces dernières années, **nombreuses ont été les compétences imposées** (parfois indirectement) **par la loi** : GEMAPI, SCOT et PLUI, PCAET, Eau et Assainissement...

Plus de 13 000 000 € d'investissements au cours du mandat :

Au-delà des chiffres, ces investissements traduisent le dynamisme apporté au territoire.

Pour être attractive et donc conserver sa population actuelle voire en attirer de nouvelles en enrayant cette spirale du déclin (dorénavant la Communauté de communes compte moins de 5 000 habitants et la commune de Vic-sur-Cère moins de 2 000 !), notre collectivité doit :

ASSURER A LA POPULATION UN NIVEAU DE SERVICES SATISFAISANT :

- Pas de désert médical pour le Carladès (Cère et Goul)

Le Pôle santé du Carladès (labellisé par l'ARS : Agence Régionale de Santé), après des réalisations concrètes (maison de Santé à Vic-sur-Cère, cabinet médical à Polminhac, cabinet secondaire dans l'EHPAD de Raulhac), a intégré le CLS (Contrat Local de Santé) du Pays d'Aurillac (cf. développer les liens avec l'Hôpital, les spécialistes...).

ZOOM SUR

A ce jour, la Maison de Santé compte trois médecins généralistes ainsi que de nombreux professionnels de santé : infirmières, sage-femme, kiné, orthophoniste, pédicure-podologue, diététicienne-nutritionniste, psychologue-clinicienne.

Elle assure aussi une permanence ADMR.

Le cabinet médical de Polminhac fonctionne, le cabinet secondaire de Raulhac est toujours prévu dans le cadre de l'aménagement de l'EHPAD.



L'ouverture du Pôle Enfance est prévu pour septembre 2020 !

Travaux

Organisme financeur	Montant des travaux éligibles (€)	Aide financière (€)
Caisse d'Allocation Familiale	300 000	128 000
Etat « Contrat Ruralité 2019 »	300 000	90 000
Mutualité Sociale Agricole	300 000	20 000

Equipement et matériel

Organisme financeur	Montant de l'équipement éligible (€)	Aide financière (€)
Caisse d'Allocation Familiale	30 000	24 000 en cours d'attribution



territoire, des services pour tous...

• Des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse

Déterminant pour l'attractivité du territoire, le pôle enfance jeunesse se traduit, certes par la création de la micro-crèche à Polminhac (*travaux en cours*), mais aussi par l'articulation des projets autour de la petite enfance et des jeunes.

En parallèle, une réflexion et des pistes de travail sont engagées pour favoriser l'installation d'Assistantes Maternelles sur le reste du territoire.

La collectivité (*pour le compte du Département et dorénavant de la Région*) gère également les **transports scolaires** pour l'ensemble du territoire, soit 10 circuits concernant 160 enfants.

• Des actions en faveur des seniors !

Les seniors sont notamment concernés par le **portage de plateau-repas** à domicile et/ou des actions pour **l'amélioration de l'habitat** (OPAH, Habiter mieux...).

La collectivité a acquis un véhicule mis à la disposition de l'association ESP15 qui assure la livraison de repas, aux mêmes conditions financières, quelque soit le point desservi sur tout le territoire. Une action qui contribue grandement au maintien des plus âgés, le plus de temps possible à leurs domiciles.



De plus **dans le cadre du CTE (Contrat de Transition Écologique)** récemment négocié et signé par les 3 communautés de l'arrondissement d'Aurillac, les collectivités, les entreprises **mais aussi les particuliers** vont pouvoir bénéficier de nouvelles mesures et **d'aides pour réaliser des travaux d'économies d'énergie**.

• La Communauté de communes est le premier partenaire du Centre Social et Culturel du Carladès !



- Un soutien appuyé (plus de 110 000 euros par an) pour l'Espace de Vie Sociale homologué, depuis mars 2019, en **Centre Social et Culturel du Carladès**, organisme avec lequel les services « culture et enfance jeunesse » travaillent et avancent dans la même direction (cf. Contrat enfance jeunesse (CEJ), Plan éducatif de territoire (PEDT)...).
- La convention d'objectifs signée entre la collectivité et le Centre Social a abouti à la mise en place et le soutien de nombreuses activités confiées à ce dernier : camp ados, Temps d'Activités Péri-scolaires, relais petite enfance Les Pit'chou, le RERS...

Il est à noter que les actions conduites par le Centre Social ont été étendues à la Vallée du Goul avec notamment l'organisation d'une antenne du Centre de Loisirs (l'été) à Raulhac et la prise en charge de la navette qui transporte gratuitement les enfants du Goul au Centre de Loisir de Vic-sur-Cère.



Des investissements pour le territoire,

• Par des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle

Tout particulièrement en direction de nos écoles et du collège mais également en faveur de l'ensemble de la population du Carladès : personnes âgées, jeunes...

A ce titre la collectivité a été retenue pour la mise en place d'une **convention d'éducation aux Arts et à la culture** regroupant de nombreux partenaires : État (Drac), Région, Département, Éducation nationale, CAF, DDJS...

Une belle reconnaissance de la qualité des projets portés sur le territoire depuis 2007 et, en contre-partie, l'attribution de ressources nouvelles pour financer ces actions.

Le projet ALLEZ DANSE en cours permet de faire vivre la pratique de la danse sur le territoire avant le retour, grâce à la **grange socio-culturelle** et sa piste de danse, du cursus danse dès septembre 2020.

ZOOM SUR

Le développement de ces actions va être conforté grâce à la mise à disposition de nouveaux locaux installés au sein de la grange socio-culturelle qui accueillera notamment l'**école de musique et de danse intercommunale du Carladès**.

• Une vie culturelle dynamique

Avec une saison culturelle qui rayonne sur tout le territoire et dans nos écoles avec, prochainement, l'accueil d'**une compagnie en résidence** dans les locaux de la **grange socio-culturelle**.

• Un soutien appuyé à deux types d'associations

- celles qui assurent la **formation de jeunes** (avec encadrement diplômé) dans diverses disciplines ;
- celles qui assurent la **promotion du territoire** au travers de manifestations ou événements qui ont des impacts qui dépassent les limites du Carladès, débordant sur les territoires et départements limitrophes.

• Un soutien à tout le milieu associatif

Prêt gratuit de matériels à toutes les associations et communes du Carladès...

D'autres services tout aussi indispensables sont pris en charge par la communauté

Des services essentiels au quotidien, que l'on aurait tendance à oublier !

• La gestion des déchets

Collecte, tri et traitements, ainsi que la gestion de la déchetterie de Vic-sur-Cère et du dépôt de déchets inertes de Polminhac constituent une charge importante dans le budget de la Communauté de communes (750 000 €).

• La collecte des encombrants

Sur la Vallée du Goul et celle des vallées agricoles (sur les 2 vallées), qui, en plus de rendre service à la population, permettent d'éviter la constitution de décharges sauvages et donc de polluer la nature.

NB : depuis plus de 7 ans **le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères n'a pas été augmenté**.



• La gestion du SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif)

NB : la charge financière de ce service imposé par la loi, bien que considérée comme « excessive » n'est, en fait, répercutée qu'au « prix coûtant » à l'utilisateur.

des services pour tous...

Deux nouvelles compétences : L'eau-Assainissement et le PLUi

La Communauté de communes s'est vue imposer deux nouvelles compétences, l'une pour atteindre le nombre minimal de compétences et ne pas perdre la DGF bonifiée (*Dotation Globale de Fonctionnement*) versée par l'État (cf. **L'Eau et l'Assainissement**), l'autre résultant de la nécessité de décliner le SCOT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) du bassin d'Aurillac au niveau des intercommunalités dans le cadre du **PLUi** (*Plan Local d'Urbanisme intercommunal*).

- La gestion de l'eau et l'assainissement collectif

En prenant ces nouvelles compétences, la Communauté cherche à assurer un approvisionnement sécurisé en quantité et qualité pour la population.

Conformément au **Schéma Directeur de l'Eau et l'Assainissement** en cours d'élaboration, d'importants investissements vont être réalisés dans les prochaines années.

ZOOM SUR

Un Diagnostic approfondi de l'existant

L'étude consiste à réaliser un diagnostic des réseaux AEP (eau potable), des réseaux de collecte et des ouvrages de traitement, et d'élaborer un schéma intercommunal d'eau et d'assainissement collectif afin de :

- Connaître les infrastructures de l'ensemble des systèmes AEP et d'Assainissement Collectif existants,
- Déterminer les dysfonctionnements par la réalisation de mesures,
- Réfléchir et proposer des solutions techniques répondant aux problèmes ciblés,
- Proposer un programme de travaux hiérarchisé à l'échelle de l'EPCI, tout en appréhendant la dimension technique, humaine et financière du projet qui aura été retenu.

Cette étude est financée grâce aux aides suivantes :

- 50 % de l'Agence de l'eau Adour Garonne
- 30 % de l'Etat (DETR2019)



ZOOM SUR

La réalisation d'un programme de travaux

La première phase, lancée en septembre 2019, consiste en l'installation de dispositifs de comptage, de suivi de marnage, de by-pass, de vannes de sectionnement et de télésurveillance répondant à trois objectifs :

- Répondre aux obligations réglementaires de la collectivité,
- Faciliter l'exploitation du réseau eau potable de la Communauté de communes avec l'installation de télésurveillance sur les niveaux des châteaux d'eau,
- Améliorer la performance et les rendements des réseaux d'eau potable notamment en identifiant les secteurs les plus touchés par les fuites grâce aux vannes de sectionnement

Ces travaux sont réalisés par la société SAUR et sont financés grâce aux aides suivantes :

- 50 % de l'Agence de l'eau Adour Garonne
- 20 % du Département du Cantal
- 10 % de l'Etat (DETR2019)



En 2020, la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès va sécuriser la qualité de l'eau distribuée en installant des systèmes de chloration automatique dans tous les réservoirs de tête, répondant ainsi aux préconisations de l'ARS (*Agence Régionale de Santé*).



Moyens de paiement

Dans un souci de modernisation des moyens de paiement, dès 2020, vous aurez la possibilité de payer par :

- TIP SEPA (Titre Interbancaire de Paiement)

Précision : il se trouvera en bas de votre facture. Le TIP SEPA est un mandat à usage unique, qui doit être signé par le client pour autoriser le prélèvement du montant indiqué. Il n'est pas un formulaire de prélèvement automatique.

Il est sans engagement et le client garde l'initiative des paiements. Il indique le montant de la facture à laquelle il correspond et son usage ne vaut que pour cette facture. Une enveloppe retour sera jointe à la facture.

Il est rappelé que vous aurez toujours la possibilité d'utiliser les moyens de paiement habituels :

- PAIEMENT EN LIGNE PAR CARTE BANCAIRE OU PRÉLÈVEMENT

En vous connectant au portail sécurisé : www.tipi.budget.gouv.fr

Pour utiliser ce service, vous trouverez l'identifiant collectivité et la référence du paiement dans l'encadré en bas à gauche de votre facture. Service sécurisé et disponible 24h/24.

- PRÉLÈVEMENT BANCAIRE à l'échéance

Pour utiliser ce service, il suffit de nous transmettre votre RIB. Après signature de l'autorisation de prélèvement, votre prochaine facture sera prélevée automatiquement sur votre compte bancaire dans un délai moyen de 10 jours après réception.

- CHÈQUE à l'ordre du « Trésor Public »

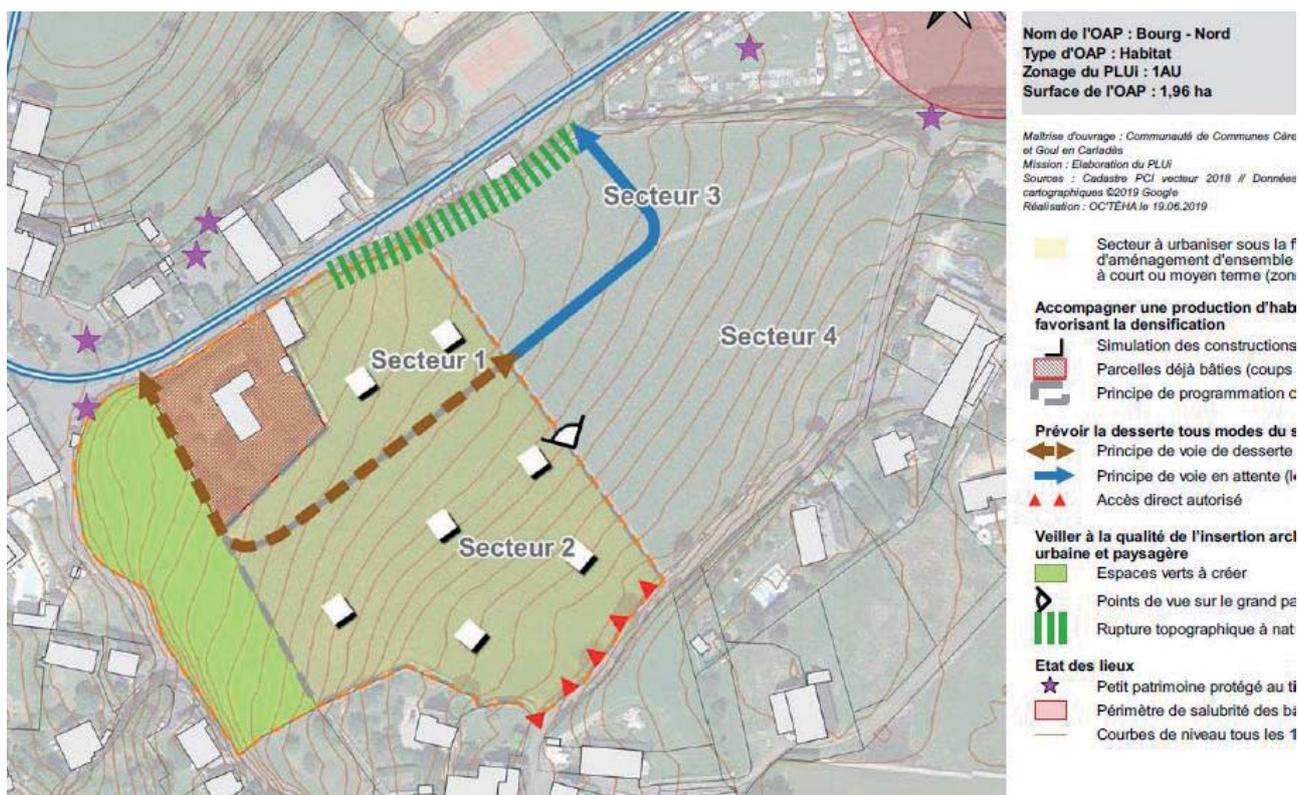
- ESPÈCES

En vous rendant à la Trésorerie de Vic-sur-Cère muni de votre facture (300 € maximum)



• PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme unique pour les 11 communes membres de la Communauté de communes qui a pour objectif de définir les orientations d'aménagement du territoire communautaire et à préciser leur application sur le terrain. Il doit entrer en vigueur en début d'année 2020 remplaçant les PLU actuels.
- Le PLUI arrêté en juillet 2019 a fait l'objet d'une enquête publique, en cours sur les mois de décembre et de janvier pour une approbation fin février 2020.



Des investissements sur le territoire, pour favoriser son développement économique

Au cours du mandat précédent, la Communauté de communes avait porté deux réalisations importantes dans le domaine de l'accueil touristique : **les auberges de Raulhac et de Cros-de-Ronesque** et s'était dotée d'un Hôtel des artisans qui accueille dans 5 locaux aménagés des entreprises en cours de démarrage (NB : les conditions consenties leur permettent de s'assurer de la viabilité de leur activité, sans faire prendre trop de risques aux créateurs).

A ce jour tous les lots sont loués et des installations définitives sur la zone ou au sein de la grange numérique sont prévues. L'objectif « tremplin » de cette « pépinière » est atteint et va se poursuivre.

• Extension de la Zone d'Activités

Mais l'essentiel des efforts a porté sur l'extension de la Zone d'Activités de Comblat. Celle-ci a connu une commercialisation exceptionnellement rapide, démontrant, s'il en était besoin, son utilité. En plus de la vingtaine d'entreprises, nouvelles pour la plupart, qu'elle va accueillir, elle va permettre de créer plusieurs dizaines d'emplois favorisant ainsi l'arrivée de nouvelles populations sur nos communes.

Les installations des entreprises ont déjà commencées et vont se poursuivre sur toute l'année 2020 : Intermarché, Le Casino... ont été parmi les premières à ouvrir leurs établissements.

NB : son succès résulte de la conjugaison de plusieurs éléments : située sur la RN 122, à 20 minutes d'Aurillac, dotée de la fibre optique et d'un réseau de chaleur bois et bénéficiant des avantages fiscaux et sociaux liés aux ZRR (Zone de Revitalisation Rurale).

Par ailleurs, il est à relever que les retombées économiques directes pour les entreprises (chantiers...) et le commerce local (repas...) ne constituant qu'un aspect. La Communauté de communes va elle bénéficier de la perception de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée), versées par les entreprises (en remplacement de la Taxe Professionnelle).

Enfin, la commune de Vic-sur-Cère va percevoir d'autres taxes (Cf. la taxe d'aménagement perçue une fois et la taxe foncière perçue tous les ans).

NB : ces recettes constituant des ressources déterminantes pour l'avenir de ces deux collectivités (Communauté et commune).



• Une grange socio-culturelle et une grange numérique

Jouxtant cette zone, des granges typiques du Carladès vont connaître une nouvelle vie en favorisant la cohabitation du numérique, de la culture et du social !

L'aménagement des deux granges de Comblat, dont la **grange socio-culturelle** (précédemment citée) et la **grange numérique** constituent des projets structurants pour la Communauté de communes.

Des nouveaux locaux, des nouveaux outils, pour tous, et en faveur de la créativité et de l'esprit de collaboration.

La grange numérique, en plus des trois entreprises accueillies dans des locaux qui leur seront dédiés va abriter un **tiers-lieu** (ouvert à toutes les entreprises du Carladès et aux scolaires), ainsi qu'un **FabLab** doté d'outils et d'espaces de travail dans l'air du temps.

Cette enceinte, qui se veut un lieu d'accueil et de travail convivial, équipé du WIFI public offrira des bureaux équipés mais aussi divers équipements de pointe (postes de travail, imprimantes 3D, découpeuses laser, presses, ...) et sera ouvert à toutes les entreprises, aux scolaires et à la population du Carladès.

Par ailleurs une salle de visio-conférence équipée des dernières technologies sera proposée aux entreprises, aux collectivités et servira pour la formation (notamment écoles en accord avec l'Éducation Nationale) et devrait s'avérer rapidement un outil indispensable pour le développement du Carladès.



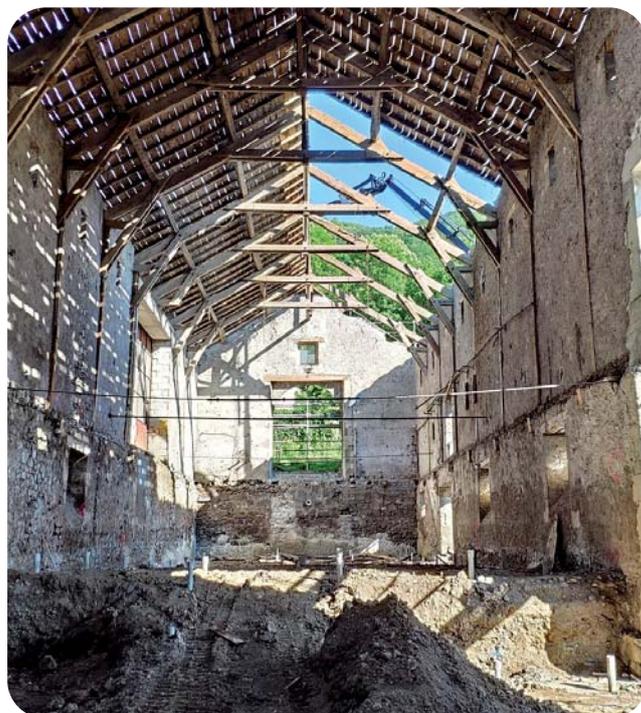
NB : Ces investissements ont bénéficié d'importantes aides de différents financeurs :

GRANGE NUMERIQUE :

- Europe-FEDER (Tiers-Lieu, salle visioconférences, chantier démonstrateur-bois) 158 232 €
- État DETR 2017, 2018 et 2019 291 272 €
- Contrat Ruralité 2017 et 2020 196 786 €
- FNADT 95 070 €
- Région Auvergne Rhone Alpes (Contrat Ambition) 400 000 €
- Conseil départemental (cf. salle visioconférence) 20 964 €

GRANGE SOCIO-CULTURELLE :

- Europe-LEADER (Construction, mission animation) 318 020 €
- État Contrat Ruralité 2018 (Équipements scéniques) 6 000 €
- Région Auvergne Rhone Alpes (Contrat Ambition) 228 000 €
- Conseil départemental (Construction, Accès) 339 000 €



• Le réseau chaleur bois

Le réseau chaleur bois, un pas de plus en faveur de la transition écologique. Le réseau chaleur bois créé à Vic-sur-Cère, au départ envisagé pour les entreprises de la zone d'activités, a été étendu au bourg de Vic-sur-Cère pour chauffer de nombreux services (*collège, gendarmerie, La Poste, la mairie, les services municipaux, la maison de santé*) mais aussi plusieurs résidences et maisons individuelles, deux hôtels... Ce réseau au-delà de l'intérêt pour les bénéficiaires (*tarif moins sujet à des augmentations dans les années à venir*) présente l'avantage de valoriser une ressource locale (*approvisionnement avec des bois locaux*), et a permis la création d'emplois locaux non délocalisables.

Les agriculteurs

partie prenante du projet !

Pour favoriser les agriculteurs locaux, la Communauté de communes a lancé la construction d'une plateforme de stockage de plaquettes bois sur laquelle seront créés des espaces (dont un couvert) pour accueillir les plaquettes produites par les agriculteurs, mais aussi les branchages apportés par ces derniers. Ce service sera aussi ouvert aux services d'entretien des routes nationales ou départementales et aux collectivités locales... Ainsi nous allons « faire feux de tous bois... ! » .

A noter que cet équipement sera doté d'une **bascule** à pesage automatique (*paiement par carte bancaire*) ouverte aux agriculteurs et à tous les transporteurs.

Plateforme de stockage de plaquettes bois.



• Le Contrat « Territoire d'Industrie »

Le Contrat « Territoire d'Industrie » signé récemment avec l'Etat constitue l'exemple même de démarches qui ne peuvent être portées qu'à l'échelle d'un arrondissement voire, comme au cas particulier, d'un territoire sur 3 départements : les 3 communautés du Bassin d'Aurillac, le territoire de Figeac et le bassin de Rodez.

Ce contrat va permettre à nos entreprises industrielles de bénéficier prioritairement de certaines aides de l'Etat mais aussi des autres financeurs (*Europe, Régions, divers organismes,...*).

Des investissements pour le tourisme, atout majeur du territoire...

L'importance du tourisme pour le Carladès n'est plus à démontrer

• Des projets structurants

C'est ainsi qu'au cours du mandat précédent ont été réalisés **deux investissements importants** : la **Maison du tourisme** pour accueillir dans de bonnes conditions les touristes et **l'aménagement du Pas-de-Cère** considéré comme le quatrième site incontournable du département et qui est libre d'accès.



• Un tourisme qui a intégré le numérique

Depuis ces équipements ont été complétés par **des bornes tactiles réparties sur tout le territoire** et des applications informatiques ont été mises à la disposition des touristes, mais aussi de nos habitants (Cf : *réalité augmentée pour les sommets, jeu de piste du Pas-de-Cère*).

• Des projets en partenariat !

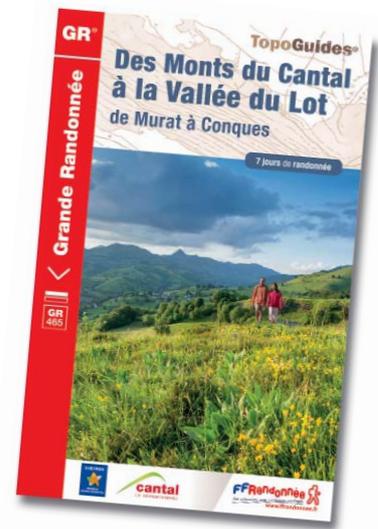
Une collaboration avec les territoires voisins, notamment la Communauté de communes des Hautes-Terres et de Saint-Flour a permis, dans le cadre d'un AML signé avec la Région (*Appel à Manifestation d'intérêt*) d'initier une station de Trail avec plusieurs départs prévus sur notre territoire (*Saint-Jacques-des-Blats, Thiézac, Pailherols...*).

D'autres projets portés par des communes (*Pailherols, Badailhac, Thiézac...*) ont fait l'objet d'une étude financée par la Communauté de communes pour aménager leurs gîtes ruraux.

Le tourisme entre loisirs, nature et écologie

• A vos chaussures de randonnée

La randonnée constituant un atout majeur de notre secteur (*plus de 40 % des demandes enregistrées à l'office de tourisme intercommunal du Carladès*), un effort conséquent a été fait en direction des **chemins à thèmes** (*en cours de réalisation, achèvement prévu au printemps 2020*) et des **petites balades autour des villages**. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de l'Office de tourisme du Carladès : www.carlades.fr



• Et les VTT !

Par ailleurs, notre territoire s'y prêtant parfaitement, la **création de circuits VTT et VTT ou VAE à assistance électrique**, l'aménagement d'une **base d'accueil à Thiézac** ont connu un début de réalisation en 2019, permettant d'exploiter ainsi le **parc de 15 VTT** acquis par la Communauté de communes dont la location est gérée par l'association "Carladès à deux roues".

• UNE VOIE DOUCE : une autre façon de se déplacer

Enfin, bien que difficile à mettre en œuvre, le projet de **voie douce** reliant le carrefour du parapluie (*sur le territoire de la CABA entre Aurillac et Arpajon-sur-Cère*) au site du Pas de Cère devrait aboutir dans les toutes prochaines années. **Une étude de faisabilité est en cours de réalisation.**

Au-delà de l'aspect touristique, il convient de relever que cette voie permettra à nos populations de circuler en toute sécurité (*hors de la RN122*) et incitera la population du bassin d'Aurillac à s'aventurer dans le Carladès.



Info + Le Bus des Neiges

Profitez du bus des neiges à destination du Lioran pour 1,50 € le trajet !!
Période du dimanche 9 février au samedi 7 mars 2020

COMMUNES	POINTS D'ARRÊT	ALLER du lundi au dimanche	
Polminhac	Boulangerie	10:00	12:35
Vic-sur-Cère	Comblat Le Château	10:08	12:43
	Mairie	10:10	12:45
Thiézac	Arrêt de bus	10:20	12:55
St-Jacques	Mairie	10:25	13:05
Laveissière	Font d'Alagnon	10:32	13:12
	Super Lioran	10:35	13:15

COMMUNES	POINTS D'ARRÊT	RETOUR du lundi au dimanche	
Laveissière	Super Lioran	13:15	17:40
	Font d'Alagnon	13:17	17:42
St-Jacques	Mairie	13:25	17:50
Thiézac	Arrêt de bus	13:35	18:00
Vic-sur-Cère	Mairie	13:45	18:10
Polminhac	Comblat Le Château	13:47	18:12
	Mairie	13:55	18:20

Des démarches conduites à l'échelle de l'arrondissement d'Aurillac

De nouvelles compétences ont été déléguées, par la Loi, aux Communautés de communes.

C'est ainsi que GEMAPI, PCAET puis CTE vont devenir des sigles couramment utilisés par ces collectivités.

D'un commun accord, les trois collectivités du bassin d'Aurillac, ont décidé de gérer ces nouvelles compétences dans le cadre d' "Ententes" pour plusieurs raisons :

- la gestion de l'eau, de l'air ne devant pas s'arrêter aux limites administratives, il a paru évident qu'il vaudrait mieux l'appréhender au niveau, au minimum, de l'arrondissement d'Aurillac,
- afin de limiter les répercussions financières que ne manquera pas de générer la prise en charge de ces nouvelles compétences.

• GEMAPI

La **GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations** (GEMAPI) est, depuis le 1^{er} janvier 2018, une compétence confiée aux intercommunalités. La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et les Communautés de Communes Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne ont formé une Entente pour la mettre en œuvre conjointement à l'échelle du bassin-versant Cère Amont. Cet été, un technicien rivière et un animateur de bassin ont été recrutés.

Arpenter le bassin Cère amont, établir un diagnostic et élaborer un plan d'actions pour la préservation des milieux aquatiques : voici la première mission du service GEMAPI.

Plan d'actions

D'ici fin 2020, les données recueillies vont permettre d'établir un état des lieux, d'identifier les besoins et enjeux de la gestion des milieux aquatiques sur le Bassin Cère Amont et de faire émerger des propositions de mesures visant à préserver ou améliorer la naturalité de certains secteurs.

• PLAN CLIMAT

C'est à l'échelle de l'arrondissement d'Aurillac que le Syndicat mixte du SCoT lance son **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET), par une mobilisation conjointe de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et des Communautés de communes Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne dans la continuité des coopérations qu'elles développent.

Objectif : répondre aux obligations réglementaires mais surtout conduire un projet volontariste, au travers d'actions concrètes et efficaces, pour agir face au réchauffement... et anticiper les effets du changement climatique.

Obligatoire pour la CABA et la Châtaigneraie cantalienne, la mise en place d'un PCAET ne l'était pas pour Cère et Goul en Carladès qui a néanmoins souhaité s'y engager volontairement au regard de l'intérêt territorial.

Le **Plan Climat du Bassin d'Aurillac**, du Carladès et de la Châtaigneraie s'inscrit dans l'objectif « TEPOS » que s'est fixé le territoire : devenir un Territoire à Energie POSitive. Comme document de planification, il complète les actions concrètes engagées dès 2019 par les trois Intercommunalités dans leur Contrat de Transition Ecologique (CTE).

CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le programme d'actions est déposé

Retenues en juillet par le Ministère de la Transition écologique, la Châtaigneraie, le Carladès et le Bassin d'Aurillac ont déposé en novembre leur Contrat de transition écologique (CTE). Décliné en 5 orientations stratégiques, le programme d'actions commun a pour objectif la mise en œuvre de circuits courts et de solutions locales pour :

- le traitement, la valorisation, le réemploi des déchets ;
- la réduction des consommations d'énergie et la production d'énergies renouvelables ;
- la co-construction d'un projet agricole et alimentaire durable ;
- l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- l'organisation des déplacements durables sur le territoire.

Des réunions de concertation ont permis de co-construire le CTE avec les services de l'Etat, de la Région, du Département, les chambres consulaires et des partenaires privés (entreprises, agriculteurs, associations, acteurs de l'ESS). 28 fiches-actions opérationnelles sont inscrites au contrat, d'autres seront ajoutées. Innovation, formation, création d'activité : la mise en œuvre du CTE permettra de faire de la transition écologique un levier de développement et de croissance.



Les rencontres du Carladès

ACTE 2
JANV. 2020
JUIN 2020



PAILHEROLS

Auberge "Chez Jeanine Prunet"

Palheròs Velhada tot en òc

Comme à l'accoutumée depuis deux ans, Carladès Abans ! donne rendez-vous à celles et ceux, jeunes et moins jeunes, qui souhaitent entendre raconter, chanter, parler en occitan ou s'exprimer eux mêmes dans la langue du Carladès dans une ambiance conviviale et familiale. Avec la participation de Fèlix Daval, Jean Louis Tourde et de toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer lors de cette soirée qui sont cordialement invitées. Une soirée pour faire vivre notre patrimoine culturel commun.

Accès libre. Participation au chapeau. Repas avant la veillée (19h) à l'Auberge "Chez Jeanine Prunet" : menu complet vin et café compris 18 €.

Réservation obligatoire pour le repas au 04 71 49 62 24.

VEILLÉE EN OCCITAN

SAMEDI
18 JANVIER
20h30



CONCERTS

SAMEDI
15 FÉVRIER
20h / 3h
10 € ou 8 € adhérent
(avec navette)
Gratuit - de 14 ans

LE LIORAN

Nuits Givrées

Pour cette 5^e édition des Nuits Givrées, on est hyper contents de vous annoncer le retour de Lexa (pas tout seul) qui nous fera découvrir son nouvel album Déviances et Traumatismes, toujours aussi punk ! Lors de cette soirée, nous vous ferons découvrir Blossom et son reggae new roots qui éveille la conscience, Flying Deadman et son post-rock qui fait frissonner et d'autres surprises musicales qui vous feront bouger !

Snack et buvette produits locaux sur place

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

25 JANVIER
9H30
Dès 7 ans
en famille

VIC-SUR-CÈRE

Centre culturel du Carladez

"Gretel et Hansen"

du Bottom théâtre

En partenariat avec le Théâtre d'Aurillac et la médiathèque de Vic-sur-Cère
Que seraient les contes de fées sans la forêt et la sorcière ? Dans cette relecture du célèbre conte des frères Grimm, Suzanne Lebeau s'attache au lien fraternel. Interprété par deux jeunes comédiens dans une mise en scène de Marie-Pierre Bésanger, Gretel & Hansel évoque les péripéties de ces deux enfants et de cette relation amour-haine aussi délicieuse que troublante...

Contact : Service culturel au 04 71 47 89 03 ou culture@carlades.fr

Texte : Suzanne Lebeau - Editions Théâtrales Jeunesse

Distribution : Coralie Leblan et Pol Tronco / Mise en scène : Marie Pierre Bésanger

Plasticien : Joël Thépault / Création lumière : Julie Leprou Tomassina

Production : Le Bottom Théâtre en partenariat avec le Festival de la Luzège

Crédit photos : Patrick Fabre

THÉÂTRE

SAMEDI
29 FÉVRIER

Lieu à préciser

Sortie de résidence "Un conte punk"

Par la compagnie la Transversale. Sortie de résidence autour de l'histoire de Vernon Subutex. En partenariat avec le théâtre d'Aurillac.

CONCERT

SAMEDI
21 MARS
18h

THIÉZAC

"Eclectique"

François Fabre et Sébastien Guerrier

Un concert pour toute la famille. Un concert comme chaque année à Thiézac avec les élèves de l'école de musique et un groupe professionnel. Cette année nous accueillerons en concert François Fabre et Sébastien Guerrier, un répertoire riche et entraînant. Ce concert fera suite à un travail avec François Fabre auprès des groupes de musiques actuelles de l'école de musique intercommunale du Carladès où il aura tenu des ateliers d'écriture et accompagné les jeunes sur l'écriture de chansons.

CINÉMA

SAMEDI
28 MARS
17h à minuit
Entrée libre

VIC-SUR-CÈRE

Centre culturel du Carladez

"La nuit la plus longue du court métrage"

Pour la deuxième année, nous nous installerons pour sept heures de projection au Centre culturel du Carladez (salle des "trois C", sous la mairie), de 17h jusqu'à minuit. Peuple et Culture vous invite à découvrir une sélection de courts-métrages. Des courts et des moins-courts, des récents et des plus vieux, des drôles, des tristes, des sérieux, des foutraques, des sans-queue-ni-tête, des films d'animation, des fictions et des documentaires... au total, ce sont une quarantaine de films qui se succèdent.

En début de séance, des Courts pour les enfants, puis pour les ados, et après la soupe, pour les adultes. Venez quand vous voulez, restez pour une demi-heure ou la soirée entière !

Comme les autres années, soupe et boissons seront à déguster, pour fêter la sortie de l'hiver et l'arrivée du printemps...

Organisée par : Association Peuple et Culture (en partenariat avec la commune de Vic et la communauté de communes)

Tout Public (avec tranches horaires non encore définies, mais en gros : enfants puis ados de 17h30 à 19h30)

Puis soupe et projections pour ados et adultes après la soupe, vers 20h30

Contact : xavier@peupleetculturecantal.org ou culture@carlades.fr

STAGES & BAL TRAD'

SAMEDI
8 FÉVRIER
14h : STAGES
20h30 : BAL

VIC-SUR-CÈRE - Salle polyvalente

Bal de la Caneta

Dans le cadre du festival Hibernarock

Dès 14h : STAGES, à définir en cours de programmation

Repas sur place (à réserver obligatoirement)

20h30 : BAL Tout public - Famille, avec Mes Souliers sont Rouges, Duo Rivaud Lacouchie, Cocanha

Cette année encore, Lo Bal de la Caneta nous réserve une belle soirée en perspective. Avec trois groupes très différents, les jambes n'ont pas fini de vous démanger : du québécois mélangé d'Irlandais et de normand par "Mes Souliers sont Rouges" (<https://souliers-rouges.com/>), du limousin féminin très énergique avec Le "Duo Rivaud-Lacouchie" (<https://www.tradethik.com/duo-rivaud-lacouchie>), et du Gascon à la voix de "Cocanha", girls band occitan, (<https://hartbrut.com/cocanha/>) tout est réuni pour nous ensoleiller notre hiver !

Tarifs : 12 € et 10 € en tarif réduit et 23 € (bal + repas)

Infos/résas : tague et repas : IEO au 06 22 60 86 30 (pas de réservation pour le bal) / site : www.hibernarock.fr ou <https://www.ieo-cantal.com>

Partenaires : IEO du Cantal, Association Spectacles En Carladès, Hibernarock et le Conseil Départemental du Cantal, la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès, et Carladès Abans !

Les rencontres du Carladès



CONCERTS ROCK

SAMEDI
11 AVRIL
20h

10 € ou 8 € adhérent
(avec navette)
Gratuit - de 14 ans

THIÉZAC - Salle des fêtes
"Avalanche Rock"

Pour ce 5^e anniversaire d'Avalanche Rock, Là Sauce a voulu inviter ses amis de longue date pour une soirée rock comme elle les aime sans chichi et sans artifice. The log, groupe émergeant de la scène aurillacoise ouvrira le bal... Puis Louis Lingg and The Bomb et Géraud Bastar et lux bas-fonds prendront la relève. Amoureux du rock, public fidèle, amis... Nous serons très heureux de vous accueillir à la salle des fêtes de Thiézac ! L'association la Car'louche (food truck) sera présente de 19h à 22h pour ceux qui auraient un petit ou gros creux pendant la soirée.

VIC-SUR-CÈRE

Centre culturel du Carladez
Salle polyvalente

"Carladès à tous vents"

MUSIQUE

SAMEDI & DIM.
9 & 10 MAI
20h

- Conférence musicale à la Médiathèque
- STAGES Cabrette, Percussions, Musique du Quercy, Danse
- CONCOURS de Cabrette
- Repas du soir sur place (à réserver)
- BAL TRAD Tout public - Famille, Avec Le Duo Esbelin-Simonnin, et d'autres groupes en cours de programmation
- CONCERT le dimanche

Infos : 06 77 59 85 82 (ASEC) ou CDMT15 : 04 71 60 98 96 / cdmt15@wanadoo.fr
Partenaires : Association Spectacles en Carladès, Centre Départemental des Musiques et Danses Trad du Cantal, Communauté de communes Cère et Goul en Carladès, Médiathèque de Vic-sur-Cère et Les Enfants du Trad.

ENTRE LE 12
ET LE 16 MAI

En famille dès la naissance
Mercredi et samedi
toute la journée :
accueil des familles
Entrée libre

THÉÂTRE SONORE

POLMINHAC

"La fantaisie des sons"

Le terrier aux étoiles, l'écoute oreilles, la « voix » lactée... Dominique et Catherine Miscopain ont conçu une première création sonore pour les tout-petits avec six propositions interactives aux noms très poétiques! En fonction de leurs gestes - caresser, dessiner, lâcher, marcher, ramper... et grâce à des petits capteurs, les enfants déclencheront de multiples univers sonores en lien avec leur quotidien et la nature. Bois, osier, textile... Qu'on ne s'y trompe pas ! Les matériaux naturels et chaleureux, choisis avec soin pour créer un univers assurant le confort affectif et émotionnel des bébés, cachent un dispositif électronique très élaboré. Une installation sensible faisant appel tout autant au corps et au toucher qu'aux petites oreilles !

Des créneaux seront réservés pour accueillir le relais d'assistantes maternelles (mardis et jeudis matin) "Les Pitchous" ainsi que les classes maternelles du territoire (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

VIC-SUR-CÈRE

Festival "Deman & Passat Deman"

Organisé par Carlades Abans en partenariat avec la Communauté de communes
20/05 : LOU DALFIN // 30/05 WINSTON Mc NUFF
1^{er} Festival de musiques actuelles et du monde
Salle polyvalente, salle du temps libre et alentours.
Concerts, expos, jeux, ateliers, débats, films, bal, restauration.
Organisé par Carlades Abans en partenariat avec la Communauté de communes
Renseignements : 06 83 39 14 33

MUSIQUE

VENDREDI & SAM.
29 & 30 MAI

DANSE

SAMEDI & DIM.
6 & 7 JUIN

Lieu à déterminer

"Allez danse" sur un week-end !

Sur deux ans, la Communauté de communes aura porté un projet en faveur de l'éducation artistique et culturelle "ALLEZ DANSE" afin de faire découvrir, vivre, pratiquer la danse sur son territoire. Sur un week-end elle proposera des restitutions des projets menés au sein des écoles du territoire, notamment avec la compagnie DARUMA et le spectacle « NO MAN'S LAND » le dimanche 7 juin.

Issue du hip-hop, Milène Duhaméau, chorégraphe de la compagnie de danse urbaine Daruma, a souhaité s'éloigner quelques temps de la pure technicité pour se frotter à d'autres univers, trouver authenticité et profondeur et composer sa danse, pour mieux revenir à ce qui l'a d'abord constituée. No MAN'S Land est une pièce chorégraphique pour les espaces non dédiés au spectacle et pour l'extérieur. Trois hommes, trois danseurs, oscillent sans cesse entre sensualité, fragilité, douceur, colère ou force brute, en soliloques dansés et élans assumés où les corps composent une multitude d'images.

Un autre spectacle de danse sera proposé le samedi soir, en partenariat avec le théâtre d'Aurillac, mais sa programmation reste encore secrète, à suivre...

MUSIQUE

SAMEDI
13 JUIN
20h20

VIC-SUR-CÈRE

"Concerts de l'EMDIC"

En cette fin d'année, les élèves de l'école de musique intercommunale donneront une série de concerts et d'auditions...



ANIMATIONS

DIMANCHE
28 JUIN
De 11h à 18h

SAINT-JACQUES-DES-BLATS

Sur les bords de la Cère

"Festi Canaille"

Cette année encore, les bords de Cère à Saint Jacques des Blats retentiront de rire et musique... Toute une journée d'animations et d'activités pour les enfants à partir de 2 ans.

11h : ouverture avec le spectacle de Ahmad et ses marionnettes. Puis s'en suivront des ateliers pour petits et grands jusqu'à 18h : balade en poney, fabrication de marionnettes, sport, atelier de maquillage, concert...
Prix libre - Repas sorti du panier - Buvette et crêpes sur place.

ET UNE PROGRAMMATION SPÉCIFIQUE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES AVEC :

« Hip-hop or not ? » Cie DARUMA, le mardi 4 février pour les écoles élémentaires
« Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel ? », Cie d'objet Direct, au théâtre d'Aurillac, pour les classes maternelles des écoles du territoire.
« Je comprend vite mais faut qu'on m'explique » Cie des Pieds au mur » de John Degeois, pour les collégiens, le 9 avril

+ INFOS

www.carlades.com ou sur notre page Facebook

<https://www.facebook.com/CarladesCommunaute/>



Infos et résa : service culturel 04 71 47 89 03 / culture@carlades.fr